

Programme AppleCare Premium Service and Support Modalités

Votre programme AppleCare Premium Service and Support (ci-après « APSS » ou « Programme ») est régi par les présentes modalités et ces modalités constituent votre contrat de service auprès de l'entité Apple décrite dans l'article 8a ci-dessous (ci-après « Apple »). Sujet aux présentes modalités, votre Programme (i) couvre les vices du produit de matériel informatique Xserve ou Xserve RAID de marque Apple énuméré dans le Certificat ou la Preuve de garantie de votre Programme (ci-après « Confirmation d'adhésion au Programme ») et les accessoires inclus dans l'emballage original du (des) produit(s) (ci-après le « Produit couvert »), et (ii) vous fournit une assistance téléphonique et l'accès à des ressources d'aide Internet pour le Produit couvert. Pour obtenir la Confirmation d'adhésion au Programme, vous devez enregistrer votre numéro unique de contrat ou d'adhésion (ci-après « Numéro de contrat du Programme ») tel que indiqué aux instructions incluses dans l'emballage du Programme. Les Clients qui ont choisi l'option d'adhésion automatique (Auto-Registration), dans les cas où elle est offerte, recevront automatiquement une Confirmation d'adhésion au Programme. Le terme de ce Programme (ci-après « Période de garantie ») est pour la période terminant à la date indiquée à la Confirmation d'adhésion au Programme. Le prix du Programme figure sur l'original de la facture du Programme.

1. Garantie de réparation

- a. Portée de la Garantie. Votre admissibilité à la garantie du Programme couvrant les vices prend effet à la date de commencement de la Période de la garantie et termine à la fin de la Période de la garantie (« Période de la garantie de réparation »). Apple fournira les pièces et la main-d'œuvre, mais pourra vous demander de remplacer vous-même certaines pièces faciles à installer. Ce processus est décrit ci-dessous. Le produit de remplacement et les pièces de rechange fournis par Apple peuvent être fabriqués à partir de pièces neuves, remises à neuf ou d'occasion, mais encore utilisables. Toute pièce de rechange ou produit de remplacement sera équivalent du point de vue fonctionnel à la pièce ou au produit remplacé, et demeurera couvert pour la Période de garantie restant à courir en vertu du Programme. Toute pièce ou produit remplacé devient la propriété d'Apple. Apple vous recommande fortement d'enregistrer comme copie de sauvegarde des données et logiciels qui résident ou sont stockés dans le Produit couvert avant d'assurer la disponibilité du Produit couvert pour le service de réparation ou de remplacement. Pour l'APSS, Apple garantit le Produit couvert ainsi qu'un écran de marque Apple si celui-ci est acheté au même temps et enregistré avec un Xserve couvert. Une souris et un clavier de marque Apple sont couverts si ceux-ci sont inclus avec le Produit couvert. Des modules de mémoire vive de marque Apple et les cartes d'extension PCI ou graphiques de marque Apple sont également couverts sous l'APSS s'ils vous appartiennent et sont utilisés avec le Produit couvert. Si pendant la Période de la garantie de réparation il survient un vice de matériau ou de main-d'œuvre du Produit couvert ou d'autre article couvert (tel que mentionné ci-dessus), Apple à son choix, réparera ou remplacera l'article affecté. Toutefois, Apple ne garantit pas les dommages affectant ou perte des logiciels ou données qui résident ou sont stockés dans le Produit couvert. Apple emploiera tous ses efforts raisonnables pour réinstaller la configuration originale du logiciel du Produit couvert ainsi que les mises à jour ultérieures, mais ne fournira aucun service de reprise ou de transfert pour des logiciels ou données qui n'auraient pas été installés à l'origine sur le Produit couvert. Les services peuvent être limités ou cesser d'être offerts dans un délai de trente (30) jours après la sortie d'un nouveau modèle du Produit couvert.
- b. Exclusions. Ce Programme ne couvre pas:
 - i. l'installation, l'enlèvement ou le déplacement du Produit couvert;
l'installation, l'enlèvement, le déplacement, la réparation ou l'entretien

- d'un produit non couvert (y compris les accessoires, périphériques ou autres dispositifs tels que les modems externes); les réparations électriques qui ne sont pas inhérentes au Produit couvert;
- ii. les dommages au Produit couvert attribuables à un accident, à un abus, à une négligence, à une mauvaise utilisation (notamment l'installation, la réparation ou l'entretien inappropriés réalisés par quelqu'un d'autre qu'Apple ou qu'un prestataire de services agréé Apple), la modification non autorisée, un environnement inadapté (notamment une température ou une humidité inadéquates), des contraintes ou des interférences physiques ou électriques inhabituelles, une variation ou surtension de l'alimentation électrique, la foudre, l'électricité statique, un incendie ou un cas fortuit ou une autre cause étrangère;
 - iii. le Produit couvert dont le numéro de série a été modifié, dégradé ou supprimé;
 - iv. des problèmes causés par un dispositif étranger au Produit couvert, y compris le matériel qui n'est pas de marque Apple, qu'il ait été ou non acquis au même moment que le Produit couvert;
 - v. le service nécessaire pour assurer la conformité avec la réglementation d'une agence ou d'un organisme gouvernemental, qui aurait été adoptée après la date de ce Programme;
 - vi. la mise à disposition d'un produit de remplacement au cours de la période de réparation du Produit couvert;
 - vii. le Produit couvert qui aurait été perdu ou volé. Ce Programme ne couvre que le Produit couvert qui est retourné à Apple dans son intégralité;
 - viii. les dommages esthétiques causés au Produit couvert (notamment, les égratignures, le bossellement et le bris des pièces en plastique des ports);
 - ix. les consommables comme les piles, sauf si le défaut est survenu en raison d'un vice de matériau ou de main-d'œuvre;
 - x. l'entretien préventif du Produit couvert; ou
 - xi. les dommages affectant ou perte des logiciels ou données qui résident ou sont stockés dans le Produit couvert.
- c. Options offertes pour le Service. Apple pourra fournir la prestation des services en question moyennant l'une ou plusieurs des méthodes suivantes:
- i. Service après-vente en magasin. Remettez le Produit couvert défectueux à un magasin de détail appartenant à Apple ou à un prestataire de services agréé Apple qui offre un service après-vente en magasin. Les services seront réalisés sur place ou dans un centre de réparation Apple auquel le magasin ou le prestataire de services aura fait parvenir le Produit couvert qui devrait être réparé. Vous devez récupérer le Produit aussitôt après avoir été avisé que le service est terminé.
 - ii. Service sur place. Le service sur place est disponible si l'endroit où se trouve le Produit couvert est situé dans la zone de service sur place telle que définie sur la page Web du soutien de service du Programme (<http://www.apple.com/legal/applicare/acpssgeos.html>). Si un service sur place est requis dans la zone de service, Apple enverra un technicien à l'endroit où se trouve le Produit couvert aux fins de la prestation des services. Apple emploiera tous les efforts raisonnables pour dépêcher un technicien à l'endroit où se trouve le Produit couvert dans les délais indiqués sur la page Web du service sur place. Si un service sur place est requis dans la zone de service, Apple enverra un technicien à l'endroit où se trouve le Produit couvert aux fins de la prestation des services. Si, au moment de la visite du technicien à la date et à l'heure convenues, aucun représentant du client ne se trouve sur les lieux pour lui céder l'accès au Produit couvert, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer. La page

Web du soutien de service du Programme contient de plus amples renseignements sur le service sur place, notamment la zone de service et le délai de réponse en cas d'appel de service.

- iii. Le service de réparation par envoi du matériel en panne par courrier. Lorsque Apple décide que votre Produit couvert peut être réparé moyennant ce service, Apple vous enverra des lettres de transport prépayées (et au cas où vous ne posséderiez plus l'emballage original, Apple peut vous faire parvenir un emballage) afin que vous expédiez le Produit couvert à l'un des centres de réparation Apple conformément à ses instructions. Lorsque la réparation est terminée, le centre de réparation Apple vous renvoie le Produit couvert. Apple paiera les frais d'expédition aller-retour à partir de l'endroit où est situé le Produit couvert à la condition que vous respectiez toutes les instructions fournies par Apple.
- iv. Le service de réparation par envoi de pièces à installer vous-même. Le service de réparation par envoi de pièces à installer vous-même, vous permet de réparer votre propre produit. Lorsque les circonstances permettent ce service, la procédure suivante s'applique.
 1. Le service de réparation par envoi de pièces à installer vous-même pour lequel Apple exige le retour des pièces remplacées. Apple peut exiger une autorisation de débit du compte de votre carte de crédit comme garantie du prix de détail de la pièce de rechange et des frais d'expédition applicables. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir une telle autorisation, le service de réparation par envoi de pièces à installer vous-même peut vous être refusé, et Apple vous proposera d'autres solutions pour la réparation. Apple vous expédiera une pièce de rechange avec des instructions sur son installation et toute exigence relative au retour de la pièce remplacée. Si vous vous conformez aux instructions, Apple annulera l'autorisation de débit du compte de votre carte de crédit, de sorte que votre compte ne sera pas débité pour le prix de la pièce et les frais de transport aller-retour à partir de vos locaux. Si vous omettez de retourner les pièces remplacées de la manière prescrite, Apple facturera le compte de votre carte de crédit pour le montant autorisé.
 2. Le service de réparation par envoi de pièces à installer vous-même pour lequel Apple n'exige pas le retour des pièces remplacées. Apple vous enverra gratuitement une pièce de rechange accompagnée des instructions pour l'installation et toute condition relative à la disposition de la pièce remplacée. Apple n'est pas responsable du coût de la main d'œuvre relié au service de réparation par envoi de pièces à installer vous-même.

Apple se réserve le droit de modifier à tout moment la méthode par laquelle Apple peut vous fournir le service de réparation ou de remplacement, et le droit de votre Produit couvert à bénéficier d'une méthode particulière de service, notamment le service sur place. Les méthodes de service seront limitées aux méthodes disponibles dans le pays où le service est demandé. Votre droit à bénéficier d'une méthode particulière de service, la disponibilité des pièces de rechange et le temps de réponse sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre. Vous pourrez être responsable des frais de transport et de manutention si le service ne peut pas être fourni dans le pays où le Produit couvert se trouve. Si vous réclamez un service dans un pays qui n'est pas le pays d'achat, vous devrez vous conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables en matière d'exportation, et vous assumerez tous les droits de douane, TVA, et autre taxes et frais connexes. Pour le service

international, Apple peut réparer ou échanger des produits et des pièces défectueux par des produits et pièces comparables qui sont conformes aux normes locales.

- d. Obtention d'un service. Pour obtenir un service de réparation en vertu du présent Programme, veuillez visiter le site web d'Apple (www.apple.com/support) ou composer le numéro de téléphone sans frais indiqué sur la Confirmation d'adhésion au Programme ou sur la page Web du soutien de service du Programme. Lorsque vous accéderez au site web, suivez les instructions fournies par Apple. Si vous appelez le numéro de téléphone, un représentant du service d'assistance technique répondra, demandera votre Numéro de contrat du Programme, vous conseillera et déterminera quel service est requis pour le Produit couvert. Tout service est sujet à l'approbation préalable d'Apple. Conservez votre Confirmation d'adhésion au Programme ainsi que l'original de la facture afférente au Produit couvert et à votre adhésion au Programme. Une preuve d'achat peut vous être demandée en cas de doute concernant la couverture de votre produit par le Programme.

2. Assistance technique

- a. Portée de couverture. Votre admissibilité à l'assistance technique prend effet à la date de commencement de votre Période de la garantie et termine à la fin de la Période de la garantie (« Période de la garantie technique »). Au cours de la Période de la garantie technique, Apple vous fournit une assistance technique par téléphone ainsi que des ressources Internet. Cette assistance peut comprendre l'assistance avec l'installation, le lancement, la configuration, le dépannage, et la reprise (à l'exclusion de la reprise de données) qui utilise les commandes d'interface utilisateur graphique, y compris le stockage, la récupération et la gestion de fichiers; l'interprétation de messages d'erreur système; et la détermination de l'opportunité de réparer du matériel informatique; le tout en rapport avec le Produit couvert tel que configuré à l'origine et le produit logiciel Mac OS X Client ou Serveur propriétaire Apple y installé ainsi que des mises à niveau à condition que celles-ci soient utilisées sous licence commercialisée par Apple et ne soient de version bêta ni de préversion (« produit soutenu »). En vertu du Programme, Apple fournira d'assistance technique pour résoudre un problème précis, discret, qui peut être résolu en réduisant sa source à une seule cause (« incident de soutien»). Apple, à sa seule discrétion, déterminera ce qui constitue un incident de soutien. Un incident de soutien a été résolu lorsque Apple fournit soit : (a) de l'information qui résout le problème; (b) de l'information sur la manière d'obtenir une solution logicielle qui résoudra le problème; (c) un avis que le problème est connu mais non résolu, ou qu'il concerne une incompatibilité inhérente au produit soutenu; (d) de l'information qui identifie le problème comme résolu en mettant à niveau le produit soutenu au moyen d'une version plus récente; ou (e) un avis que le problème a été identifié comme un problème lié au matériel informatique. L'assistance technique sera fourni uniquement à vous. Apple vous accorde une licence limitée non exclusive et non transférable d'utiliser l'assistance technique et ceci uniquement dans le but de vous assister dans votre utilisation du produit soutenu. Vous ne pouvez pas utiliser or distribuer les informations fournies qui font partie des services d'assistance techniques, pour soutenir l'usage par des tierces parties.
- b. Exclusions. Ce Programme ne couvre pas :
 - i. l'utilisation ou modification du produit soutenu d'une manière pour laquelle il n'a pas été conçu,
 - ii. l'utilisation d'un produit de tierce partie ou de marque Apple qui n'est pas un produit soutenu, qu'il soit groupé ou pas avec le Produit couvert,
 - iii. votre défaut de mettre à niveau le produit soutenu à une version de logiciel plus récente,

- iv. l'utilisation d'un produit soutenu pouvant être résolue par l'utilisation ou la configuration de fonctions de lignes de commande non graphiques d'un système d'exploitation,
 - v. l'utilisation de script, script FX, programmation, compilation, suivi des bogues, débogage, dessin d'infrastructure, création de contenu, personnalisation de contenu, planification ou dessin de projet multimédia, gestion des ressources, établissement de budget ou formation,
 - vi. tout logiciel de version « bêta », « préversion », « version préliminaire » ou de dénomination semblable, ou
 - vii. des dommages à ou perte des logiciels ou données qui résident ou sont stockés dans le Produit couvert.
 - c. Obtention de service. Vous pouvez obtenir un service d'assistance technique en composant le numéro de téléphone sans frais indiqué sur la Confirmation d'adhésion au Programme ou sur la page Web du soutien de service du Programme.
- 3. Obligations du client. Pour recevoir les services d'assistance, vous devez enregistrer le Programme en suivant les instructions fournies par Apple. Une fois enregistré, vous pouvez obtenir les services d'assistance en suivant les instructions fournies par Apple. Vous assumez tous les frais d'établissement et de maintien des communications avec Apple par courriel ou par téléphone. Vous convenez de collaborer avec Apple et de se conformer aux instructions fournies par cette dernière, et de l'aider notamment à établir une diagnose ou à reproduire un problème. Vous devrez veiller à ce que, durant la prestation des services d'assistance, Apple ait la permission d'accéder au Produit couvert ainsi qu'à tout matériel appartenant à un tiers, y compris toute donnée ou tous composants de matériel informatique et logiciels, et pourra les utiliser. La prestation non autorisée de services d'assistance sur le matériel de tierces parties peut limiter ou rendre caduque la garantie de tierces parties afférente à ce matériel. Vous assumez la responsabilité de veiller à ce que l'effet de la prestation des services d'assistance réalisés par Apple sur les conditions de la garantie vous est acceptable. Vous êtes responsable de la restauration et de la reconstitution de fichiers, de données ou de programmes, qui auraient été perdus ou altérés. Vous convenez de conserver et mettre en œuvre une sauvegarde informatique complète ainsi qu'un plan antisinistre. Vous devrez posséder une compréhension raisonnable du Produit couvert. Si le service sur place est fourni, vous engagez à offrir un accès libre, sécuritaire et suffisant à vos installations afin de permettre à Apple et à ses mandataires d'effectuer le service. Vous veillerez à ce que toute information ou donnée divulguée à Apple ne soit pas confidentielle ou propriétaire. Vous n'utiliserez pas les services d'assistance reçus conformément à ces modalités d'une manière frauduleuse ou abusive. Vous conserverez la preuve de garantie ainsi que la facture originale d'achat afférente au Produit couvert et au Programme afin de vérifier l'admissibilité de la garantie du Programme.
- 4. Limite de responsabilité/Absence de garantie. APPLE, SES EMPLOYÉS ET MANDATAIRES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU TOUT CESSIONNAIRE ULTÉRIEUR, DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DES OBLIGATIONS QUI INCOMBENT À APPLE EN VERTU DE CES MODALITÉS, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, LES COÛTS AFFÉRENTS À LA REPRISE, À LA REPROGRAMMATION OU À LA REPRODUCTION DE TOUT PROGRAMME OU DE TOUTE DONNÉE, OU À SON INCAPACITÉ À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES, OU À LA PERTE D'AFFAIRES, DE PROFITS, DE PRODUITS OU D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA LIMITE DE RESPONSABILITÉ D'APPLE ET DE SES EMPLOYÉS ET MANDATAIRES, ENVERS VOUS ET TOUT CESSIONNAIRE ULTÉRIEUR, DÉCOULANT DES PRÉSENTES MODALITÉS, NE SAURAIT EXCÉDER LA SOMME ACQUITTÉE POUR BÉNÉFICIER DE CE PROGRAMME. EN PARTICULIER, APPLE NE GARANTIT PAS QU'ELLE POURRA (i) RÉSOUDRE TOUT INCIDENT DE SOUTIEN SANS RISQUER DE PERDRE OU D'ENDOMMAGER LES LOGICIELS OU LES DONNÉES, NI (ii) PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES. CES MODALITÉS N'ONT

AUCUNEMENT POUR EFFET DE LIMITER OU D'EXCLURE LA RESPONSABILITÉ D'APPLE EN CAS DE MORT OU DE PRÉJUDICE CORPOREL QUI SERAIENT DUS À SA PROPRE NÉGLIGENCE OU FRAUDE.

5. POUR LES CONSOMMATEURS BÉNÉFICIAIRE DE LOIS OU D'UNE RÉGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LEURS PAYS D'ACHAT OU, S'IL DIFFÈRE, DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE, LES AVANTAGES CONFÉRÉS PAR CE PROGRAMME S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS OCTROYÉS PAR LESDITES LOIS ET LESDITS RÉGLEMENTS SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. CE PROGRAMME N'EXCLUT, LIMITE NI SUSPEND TOUT DROIT DES CONSOMMATEURS DÉCOULANT DE LA NON-CONFORMITÉ AVEC UN CONTRAT DE VENTE. CERTAINS PAYS, ÉTATS ET PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES INCIDENTS OU INDIRECTS, OU DE RESTRICTIONS SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE OU CONDITION, DE SORTE QUE CES RESTRICTIONS OU EXCLUSIONS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CES MODALITÉS VOUS CONFÈRENT DES DROITS PARTICULIERS, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS POUVANT VARIER D'UN PAYS, D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.
6. Résiliation. Sous réserve des dispositions de la loi applicable, Apple peut modifier ou résilier ces modalités, y compris celles décrites à la page Web du soutien de service du Programme moyennant un préavis à vous d'au moins trente (30) jours. Si Apple résilie les présentes modalités, vous recevrez un remboursement au prorata de la durée restant à courir du Programme. Apple peut résilier ces modalités immédiatement, en cas de fausse déclaration ou de violation des modalités par vous. Dans ce cas, les sommes versées pour le Programme ne sont pas remboursables. Vous pouvez résilier les modalités en tout temps pour tout motif. Vous pouvez résilier les présentes modalités en faisant parvenir un avis écrit à AppleCare Plan Administration, Apple Inc., P.O. Box 149125, Austin, TX 78714- 9125, U.S. ou par facsimile au 916-399-7337 (au Canada au 800-903-5284) ou par courriel à l'adresse refund@apple.com. Votre avis de résiliation doit être accompagné d'une copie de la preuve de souscription au Programme. Dans la mesure où la loi applicable ne dispose pas autrement, si vous résiliez les présentes modalités dans les trente (30) jours de l'acceptation du Programme par Apple ou de la réception des présentes modalités par vous, selon la plus tardive des deux dates, vous serez entièrement remboursé déduction faite de la valeur des services qui vous furent fournis en vertu du Programme; si vous résiliez les présentes modalités plus de trente (30) jours après la date de l'acceptation du Programme par Apple ou de la réception de ces modalités, selon la plus tardive des deux dates, vous serez remboursé au prorata du prix de souscription original du Programme, moins (i) des frais de résiliation de 25 \$ US ou de dix (10 %) pourcent du montant au prorata, selon le montant qui est le moindre, et (ii) la valeur de tous services qui vous furent fournis dans le cadre du Programme. Toutes les modalités, limites, exclusions et garanties prévues aux présentes qui, en fonction de leurs sens et contexte, sont censées survivre à la résiliation des présentes modalités, demeureront ainsi en vigueur.
7. Cession du Programme. Le client peut céder ce Programme en faisant parvenir un avis écrit de la cession soit par le poste à Apple Inc. ATT : Agreement Administration MS :217-AC, Laguna Blvd. Elk Grove, CA 9578, U.S. ou par facsimile au 916-399-7337 (au Canada au 800-903-5284) ou par courriel à l'adresse transfer@apple.com. L'avis écrit de cession doit mentionner le numéro d'enregistrement du Programme, la preuve d'achat de celui-ci ainsi que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du cessionnaire.
8. Généralités
 - a. Disponibilité du Programme d'Apple. Le Programme n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada. Pour les Programmes vendus aux États-Unis d'Amérique, « Apple » est AppleCare Service Company, Inc., une société incorporée en vertu des lois d'Arizona ayant son bureau enregistré à a/s CT Corporation System, 2394, East Camelback Road, Phoenix, Arizona 85016, faisant affaires dans l'état de Texas comme Apple CSC Inc. AppleCare Service Company, Inc. est le débiteur sur les plans juridique et financier eu égard aux Programmes vendus aux États-Unis d'Amérique. Pour les Programmes vendus au Canada, « Apple » est Apple Canada

Inc., 7495, Birchmount Road, Markham (Ontario) L3R 5G2, Canada. Apple Canada Inc. est le débiteur sur les plans juridique et financier. Le gestionnaire des Programmes vendus aux États-Unis d'Amérique est Apple Inc. (le « Gestionnaire »). Le Gestionnaire est responsable du recouvrement et transfert à AppleCare Service Company, Inc. du prix d'achat du Programme et de la gestion des réclamations dans le cadre du Programme.

- b. Langue. Tous les services d'assistance seront fournis uniquement en anglais.
- c. Cas fortuit. Apple n'assumera aucune responsabilité en ce qui concerne les retards dans l'exécution ou l'inexécution de la prestation de services, pour des raisons qui seraient raisonnablement indépendantes de sa volonté.
- d. Recours aux services d'assistance. Les présentes modalités ne sont censées viser que le Produit couvert qui est utilisé dans un environnement commercial ou éducatif, uniquement et non pas à des fins personnelles.
- e. Droit supplémentaire à la garantie. Ceci n'est pas une garantie. Le Produit couvert peut être fourni moyennant une garantie limitée d'Apple. Vous assumez l'entière responsabilité de prendre connaissance de ces modalités afin de repérer les droits et les recours qui y sont prévus. Les droits conférés en vertu des présentes modalités viennent s'ajouter à ceux prévus à la garantie accompagnant le Produit couvert.
- f. Utilisation par des tiers. Apple peut sous-traiter ou confier à des tiers l'exécution de ses propres obligations en vertu des présentes modalités mais elle ne sera pas exonérée de ses obligations envers vous.
- g. Services supplémentaires. Tout service supplémentaire fourni dans le cadre des services d'assistance de ce Programme, sera régi par les présentes modalités. Au cas où un logiciel aurait été fourni dans le cadre des services d'assistance, il est protégé par les droits d'auteur d'Apple et/ou de ses fournisseurs. Vous pouvez installer, reproduire et utiliser ce logiciel uniquement pour appuyer les services d'assistance relatifs au produit soutenu. Toutefois, sauf dans la mesure autorisée par la loi applicable, vous ne pouvez décompiler le logiciel, en faire de l'ingénierie inverse, le modifier, le louer, le prêter, ni en tirer des œuvres dérivées. Si le logiciel est soumis à des modalités d'une licence d'utilisation distincte, les modalités de cette dernière régiront les modalités d'utilisation du logiciel. Si vous commandez un kit de pièces de rechange d'AppleCare, vous concédez que le prix de ce kit n'est pas compris dans celui de ce Programme.
- h. Renonciation; divisibilité. Une renonciation à invoquer une violation ou un défaut en vertu de ces modalités ne saurait être interprétée comme emportant une renonciation à une violation ou à un défaut subséquents en vertu de ces modalités. Au cas où un tribunal compétent jugerait invalide ou non exécutoire l'une quelconque des dispositions de ces modalités, les modalités restantes demeureront en vigueur et les parties devront remplacer la disposition invalide ou non exécutoire par une disposition valide et exécutoire conforme à l'intention originale des parties ainsi qu'à l'effet économique des modalités.
- i. Enregistrement des appels. En fournissant les services d'assistance, Apple peut enregistrer les communications téléphoniques, en tout ou en partie, entre vous et Apple, à des fins d'assurance qualité et de référence future.
- j. Droit applicable. À l'exception des juridictions dans lesquelles il serait interdit par la loi, ces modalités sont régies par les lois des juridictions suivantes. En ce qui concerne les Programmes souscrits aux États-Unis, les présentes modalités sont régies par les lois de l'État de Californie sans tenir compte des dispositions de ces dernières applicables en matière de conflit de lois. En ce qui concerne les Programmes souscrits au Canada, les présentes modalités seront régies par les lois de la province de l'Ontario sans tenir compte des dispositions de ces dernières en matière de conflit de lois.

- k. Données concernant le client. Vous acceptez et comprenez qu'Apple doit réunir, traiter et utiliser vos données afin de fournir les services d'assistance et de se conformer à ses obligations de soutien en vertu du Programme. Elle peut ainsi devoir être amenée à communiquer les données à ses sociétés affiliées ou à ses prestataires de service situés dans l'Union européenne, en Afrique du Sud, en Australie, en Inde, au Japon, au Canada, en République populaire de Chine ainsi qu'aux États-Unis. Apple a des mesures de sécurité qui devraient protéger vos données contre l'accès ou la divulgation non autorisée et contre la destruction illégale. Vous serez responsable des instructions fournies à Apple concernant le traitement des données et Apple s'efforcera de se conformer avec ces instructions en autant qu'elles sont raisonnablement nécessaires dans l'exécution de ses obligations de service et de soutien en vertu du Programme. Si vous n'êtes pas d'accord avec ceci ou si vous avez des questions sur l'impact que ce traitement pourrait avoir sur vos données, veuillez aviser Apple au numéros de téléphone fournis.
- l. Engagement de confidentialité. Apple s'engage à protéger l'information concernant le client conformément à l'Engagement de confidentialité Apple vis-à-vis de sa clientèle qui se trouve sur le site Web <http://www.apple.com/legal/privacy>. Au cas où vous souhaiteriez avoir accès à l'information qui vous concerne détenue par Apple, ou désireriez la rectifier, veuillez accéder à la page Web www.apple.com/contact/myinfo, afin de la mettre à jour, ou envoyer un courriel à l'adresse privacy@apple.com (pour les États-Unis d'Amérique) ou privacy-ca@apple.com (pour le Canada), si vous voulez poser des questions particulières.
- m. Intégralité de l'accord. Ces modalités, y compris toute modalité supplémentaire à laquelle elles renvoient, représentent l'intégralité de l'accord entre Apple et vous en ce qui concerne le Programme et les services d'assistance fournis en vertu de celui-ci, et prévalent sur toutes négociations et ententes préalables, tout arrangement antérieur sur le sujet. Aucun ajout, retrait ou aucune modification de l'une quelconque de ces dispositions ne lieront Apple à moins d'avoir été consignés par écrit et signés par un représentant autorisé d'Apple. Toute autre modalité ou tout autre document qui auraient été soumis par vous n'ont aucun effet et font l'objet d'un rejet exprès. Les présentes modalités ne seront en aucun cas renouvelées sans le consentement exprès écrit d'Apple.
- n. Les présentes modalités sont traduites en français pour des fins de commodité seulement, et en cas de différend quant à l'interprétation d'une de ses dispositions, la version anglaise prévaudra.